

Retraite

DÉPLIANT D'INFORMATION
À destination des Travailleurs non-salariés
Octobre 2025

Groupama Nouvelle Vie

Plan d'Épargne Retraite (PER)



Quelles opportunités pour préparer votre retraite aujourd’hui ?

Face à la baisse des pensions de retraite à moyen terme, il est essentiel de prendre assez tôt des dispositions financières.

Cette précaution est encore plus nécessaire pour vous, artisan, commerçant, prestataire de services, profession libérale...

En effet, vous ne bénéficiez pas d'une protection sociale aussi favorable que les salariés. Dirigeant d'entreprise ou travailleur indépendant, vous relevez d'un régime et de caisses de retraite spécifiques selon votre activité.

Vous percevez, le moment venu, des revenus au titre de la retraite de base et de la retraite complémentaire. Avec le **Plan d'Épargne Retraite Groupama Nouvelle Vie**, vous pouvez conforter d'avance vos futures ressources, tout en profitant dès à présent d'appreciables avantages fiscaux.



Notre solution Groupama Nouvelle Vie

(Travailleurs non-salariés)

Optimisez votre future retraite dans les meilleures conditions

Choisissez le rythme de votre épargne

Vous constituez votre épargne à votre rythme, avec des cotisations :

- régulières ;
- ou libres ;
- ou la combinaison des deux.

Profitez d'un complément de revenu à la retraite

Vous pouvez opter pour le versement :

- d'une rente viagère ;
- ou d'un capital retraite⁽¹⁾ ;
- ou un mix de ces deux modalités de sortie.

Disposez de votre épargne en cas de besoin

Vous pouvez disposer de votre épargne :

- en cas d'accident de la vie⁽²⁾
- ou pour l'achat de votre résidence principale⁽³⁾.

... Et profitez dès maintenant d'une fiscalité avantageuse

Vous pouvez bénéficier chaque année – sauf option contraire de votre part – d'une déduction fiscale de vos versements. Son plafond pour 2025 est égal au plus élevé des deux montants suivants :

- 10 % du PASS de l'année en cours * (soit 4 710 € au titre de l'année 2025)

ou

- 10 % du bénéfice imposable de l'année en cours dans la limite de 8 PASS de l'année en cours + 15% du bénéfice imposable compris entre 1 et 8 PASS de l'année en cours (soit un plafond maximum de 87 135 € au titre de l'année 2025).

* Montant du plafond annuel de la Sécurité sociale 2025 (Pass) soit 47 100 €.

(1) La sortie en capital n'est pas possible pour les sommes issues de versements obligatoires.

(2) Décès, invalidité, surendettement, expiration des droits à l'assurance chômage, cessation d'activité non salariée.

(3) Uniquement pour les sommes issues des versements volontaires ou de l'épargne salariale.



Une solution financière complète et souple

Adoptez la Gestion pilotée pour bénéficier d'une stratégie évolutive et sécurisée

Avec la Gestion pilotée, vous bénéficiez d'un service de gestion personnalisé clés en main. Vous répartissez vos cotisations et votre épargne :

- entre des supports financiers diversifiés (actions, obligations...) et le fonds en euros du contrat;
- selon votre profil d'investisseur (Prudent, Équilibré, Dynamique) et la durée restante à courir jusqu'à la date prévue pour la liquidation de votre retraite.

Votre épargne est dynamisée puis sécurisée progressivement à l'approche de la retraite.

Choisissez la Gestion libre si vous souhaitez gérer vous-même votre épargne

Ce mode de gestion vous est proposé si vous préférez choisir vous-même vos supports d'investissement ainsi que leur répartition sur votre contrat⁽⁴⁾.

Toutes les modifications de la répartition de votre épargne (arbitrages) sont gratuites.

La Gestion libre suppose des connaissances des marchés financiers et du temps pour gérer soi-même son épargne.

Bénéficiez d'une protection pour vous et vos proches

Au sein de votre Plan d'Épargne Retraite, vous pouvez souscrire des garanties complémentaires en cas de coup dur :

- La **Garantie Plancher** protège vos bénéficiaires en cas de décès en leur assurant au minimum une épargne égale à vos versements nets investis et ce même en cas de baisse des supports financiers.
- Avec la **Garantie Décès majorée**, vos bénéficiaires peuvent disposer d'un capital supplémentaire, égal au cumul des cotisations régulières⁽⁵⁾ restant à verser jusqu'à vos 67 ans.
- Avec la **Garantie relais**, vous êtes exonérés du paiement des cotisations périodiques en cas d'incapacité temporaire de travail.

(4) Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qui peut être sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant, en particulier, de l'évolution des marchés financiers.

(5) Nettes de frais et du coût éventuel des garanties Relais et Décès majorée souscrites. Se reporter à la Notice d'information du contrat.

manouvellevie.groupama.fr

Des conseils pour préparer sereinement votre retraite !

Groupama s'engage pour votre retraite : nous sommes à vos côtés pour comprendre vos besoins, répondre à vos questions et vous apporter les solutions adaptées pour faire de cette nouvelle vie une opportunité.

Rendez-vous sur manouvellevie.groupama.fr pour obtenir des réponses adaptées à toutes vos questions :

- Pour estimer le montant de votre future retraite, retrouvez notre simulateur retraite **Quand partir et avec quel montant ?**
- Pour en savoir plus sur le système de retraite, la retraite anticipée ou le cumul emploi-retraite, retrouvez toute l'information utile dans la rubrique **Décodages**.



Simulation retraite : quand partir et avec quel montant ?

Tous les champs sont obligatoires

VOUS ÊTES ?
 HOMME FEMME

COMBIEN D'ENFANTS AVEZ-VOUS ? (Nombre)

QUELLE EST VOTRE DATE DE NAISSANCE ? (jj/mm/aaaa)

QUAND AVEZ-VOUS COMMENCÉ À TRAVAILLER ? (jj/mm/aaaa)

QUEL EST VOTRE STATUT ? (Selectionner dans la liste)

QUELLE EST VOTRE RÉMUNÉRATION ANNUELLE NETTE ?* (Montant net en €)

QUELLE ÉVOLUTION DE VOTRE RÉMUNÉRATION ENVISAGEZ VOUS À COMPTER DE MAINTENANT ?

STABLE MOYENNE FORTE

QUELLE A ÉTÉ L'ÉVOLUTION DE VOTRE RÉMUNÉRATION DEPUIS LE DÉBUT DE VOTRE CARRIÈRE ?

STABLE MOYENNE FORTE

Calculer

Sapiendo

Pour obtenir les résultats de notre simulateur retraite,
merci de compléter le formulaire.



- ... Et des documents téléchargeables pour faire le point et le plein d'informations utiles en fonction de votre situation : **Préparation de votre retraite – Passage à la retraite – Retraite des femmes**.

Un aperçu de vos économies réalisables grâce au plan d'épargne retraite

Effectuez des simulations sur le site manouvellevie. groupama.fr

Découvrez, en fonction de différentes hypothèses de versements, les avantages dont peut bénéficier votre épargne optimisée sur le Plan d'Épargne Retraite.

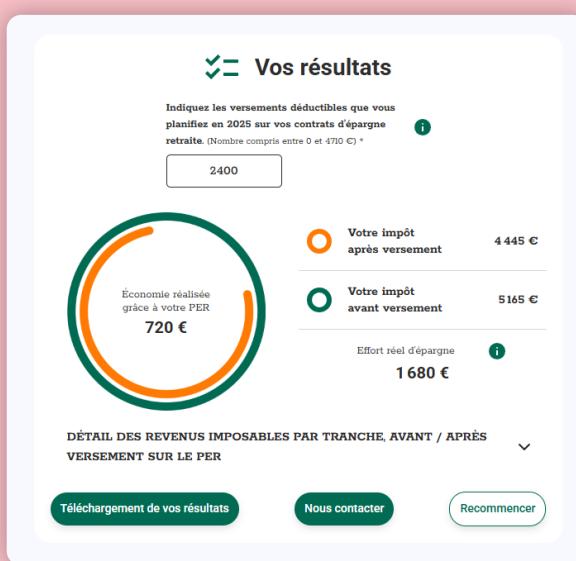
Ces deux exemples ne représentent pas, loin de là, la diversité des situations.

Pour une simulation chiffrée au plus près de la vôtre, n'hésitez pas à utiliser le simulateur : **Plan épargne retraite : Comment réduire mes impôts ?**

Exemple pour un artisan avec un revenu imposable de 40 000 €/an

Si vous déclarez 40 000 € de revenus professionnels et êtes célibataire, votre tranche marginale d'imposition est de 30 %.

En plaçant 2 400 € par an (soit 200 € par mois) sur votre PER, vous économiserez **720 € d'impôts sur le revenu**. Votre effort d'épargne réel sera donc de **1 680 €**.



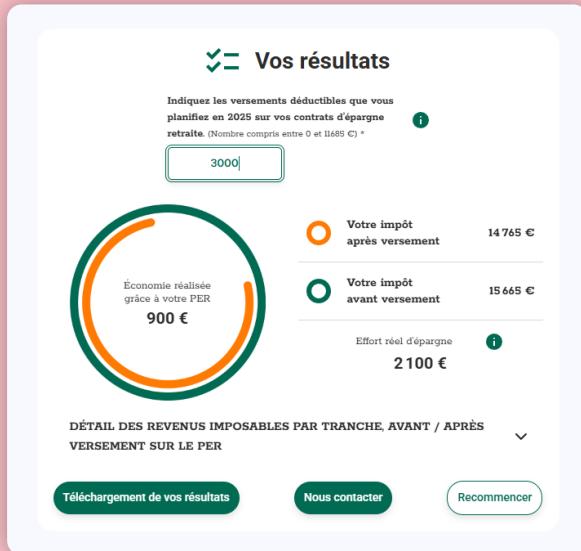
À noter

Estimation approximative, simple et rapide. Elle est fondée sur les informations communiquées par l'utilisateur au jour de la réalisation de la simulation et en l'état actuel de la législation en vigueur. Les résultats fournis ne sont pas engageants et ne valent ni conseil financier, ni conseil fiscal, ni position émanant de l'administration fiscale. Calculs réalisés à partir du simulateur rapide Sapiendo.

Un simulateur pour y voir plus clair

Exemple pour un professionnel libéral avec un revenu imposable de 75 000 €/an

- Si vous déclarez 75 000 € de revenus professionnels et êtes célibataire, votre tranche marginale d'imposition est de **30 %**.
- En plaçant 3 000 € par an (soit 250 € par mois) sur votre PER, vous économiserez **900 € d'impôts sur le revenu**. Votre effort d'épargne réel sera donc de **2 100 €**.



À noter

Estimation approximative, simple et rapide. Elle est fondée sur les informations communiquées par l'utilisateur au jour de la réalisation de la simulation et en l'état actuel de la législation en vigueur. Les résultats fournis ne sont pas engageants et ne valent ni conseil financier, ni conseil fiscal, ni position émanant de l'administration fiscale. Calculs réalisés à partir du simulateur rapide Sapiendo.

Quels que soient vos besoins, Groupama vous accompagne

Pour vous et vos proches

Complémentaire santé, solutions de prévoyance, assistance, téléassistance, protection juridique...

Pour vos biens

Contrat d'assurances auto, moto, vélo, camping-car, habitation, télésurveillance...

Pour vos projets

Contrat d'assurance-vie, plan d'épargne retraite...

Ma Nouvelle Vie

par  Groupama

Rendez-vous sur
manouvellevie.groupama.fr

Des conseils pratiques et des simulateurs entièrement dédiés à la préparation de la retraite vous y attendent : comment estimer le montant de votre future retraite, connaître votre âge de départ à la retraite, préparer sereinement votre nouvelle vie...

Une question, un conseil, nous sommes là pour vous !



292 agences
230 chargé(e)s
de clientèle Pro

02 99
30 90 80

Coût d'un appel local
ou gratuit selon
votre abonnement



Votre espace client
sur groupama.fr



Applications mobiles :
groupama et moi

Pour les conditions et limites des garanties et des services présentés dans ce document,
se reporter au contrat ou voir auprès de votre conseiller Groupama.

Groupama Assurances Mutuelles pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutualistes Agricoles. Caisse Nationale de Réassurance Mutuelle Agricole Groupama – RCS Paris 343 115 135 - Siège social : 8-10 rue d'Astorg - 75008 Paris - groupama.fr

Les contrats d'assurance vie et d'épargne retraite sont assurés par **Groupama Gan Vie**. Société Anonyme au capital de 1 371 100 605 € - 340 427 616 RCS Paris - Code APE : 6511Z - Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris. Entreprises régies par le Code des assurances.

Document et visuels non contractuels - Photos: © Shutterstock - © iStockphoto. Mise en page: 109 l'Agence - Réf 627LC092025

« Groupama et moi » est une application gratuite disponible sur App Store pour iPhone et sur Google Play pour Android. Les règles de confidentialité de l'application « Groupama et moi » sont disponibles sur Groupama.fr.

Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé « Imprim'Vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.



ÉDITION: OCTOBRE 2025